

criminels de la pire espèce. Je ne m'étonne pas que ces entrepreneurs aient protesté et demandé la mise à découvert de l'ouvrage pour qu'on pût se rendre compte de la façon dont il a été exécuté. J'ai sous les yeux la correspondance relative au soubassement n° 2, et je me permettrai d'en citer de courts extraits.

Signalons d'abord à l'attention la lettre de M. Duff à M. Gordon Grant, où il est dit que l'on commence à réparer la substruction et qu'il est permis à chacun d'aller se rendre compte de ce dont il s'agit. Vient ensuite une lettre de M. Gordon Grant à MM. Powers et Brewer, que je me permettrai de citer en entier:

Ottawa, 8 juin 1916.

Messieurs Powers & Brewer, entrepreneurs,
107, rue Prince William,
Saint-Jean (N.B.).

(Affaire de la petite rivière au Saumon).
Messieurs,

Je vous inclus sous ce pli, à titre de renseignement, copie de la lettre que j'ai reçue de M. W. A. Duff, ingénieur des ponts, qui se passe d'explications. Je vous la transmets pour le cas où il vous plairait d'aller examiner le pont tandis qu'on est à le réparer et afin que vous puissiez vous assurer par vous-mêmes si les allégations de M. Duff sont exactes ou erronées.

Vous pourrez prévenir M. Fox qu'il pourra, lui aussi, aller examiner le pont, si toutefois l'affaire l'intéresse assez pour cela.

Dans le reste de la lettre, on se borne à rappeler que le ministre avait dû s'absenter et était alors fort occupé. Le 16 juin, MM. Powers et Brewer écrivaient à M. Gordon Grant; après avoir accusé réception de la lettre de ce dernier, ils disaient:

Nous remarquons dans son rapport en date du 29 décembre 1915 que M. Duff se propose de faire reconstruire en entier les soubassements de droite portant les nos 10 et 11, mais que la réparation des autres ne portera que sur le premier pied de la fondation.

Si M. Duff nous prévenait de la date de la mise à découvert des soubassements de droit nos 10 et 11, nous serions bien aises de nous trouver là. Nous aimerions aussi que M. Duff fit découvrir en même temps les fondations du n° 2, d. ou g., et du n° 15, d. ou g.

Le premier rapport classait le n° 15 parmi les soubassements défectueux, et le n° 13 parmi les plus défectueux.

Le 17 juillet, M. Brewer expédiait cette dépêche à M. Duff:

N'avons pas eu réponse à notre lettre du 18 juin à Gordon Grant et dont copie a dû vous être transmise. Je projette d'aller à la rivière au Saumon jeudi, le 20, et aimerais voir soubassement n° 2 à découvert. Prière télégraphier réponse.

H. H. Brewer.

Le 18 juillet, M. Brewer recevait la réponse suivante:

[M. Carvell.]

Reçu votre dépêche du 17. M. Duff, absent en ce moment, ne sera de retour que jeudi. M. Duff prend mesures pour mise à découvert des soubassements nos 2 et 15, à la petite rivière au Saumon.

Il écrira pour vous faire savoir quand vous pourrez aller les examiner.

Après avoir reçu cette réponse, MM. Powers et Brewer écrivaient à M. Gordon Grant, le 19 juillet:

Votre lettre me transmettant copie de la lettre de M. Duff, en date du 13 juin, reçue.

Est-ce qu'il ne vous serait pas possible de vous entendre avec M. Duff pour procéder sans retard au déblai autour du soubassement de la pile n° 2?

Voici maintenant une lettre que M. Duff a adressée à MM. Powers et Brewer:

Moncton, N.-B., 11 août 1916.

Messieurs Powers et Brewer,
Entrepreneurs,
107, rue Prince-William,

Saint-Jean, N.-B.

Viaduc petite rivière au Saumon.

Messieurs,

Relativement à votre lettre du 19 juin à M. Gordon Grant et à la mienne du 11 juillet à M. H. H. Brewer.

Nous avons maintenant déblayé jusqu'au fond du soubassement de la pile n° 2R, et je vous serais obligé, si vous voulez bien faire une visite au pont pour faire l'inspection de ces travaux le plus tôt possible, car il ne serait pas prudent que nous laissions trop longtemps les fondations découvertes.

Je regrette qu'il nous ait été jusqu'ici impossible de découvrir la pile n° 15R ou L à cause de l'eau. Voulez-vous me faire savoir la date de votre visite, car j'aimerais si possible me trouver là quand vous irez.

Bien à vous,

W. A. Duff.

C'est là, on le voit, un avis comportant qu'ils ont creusé jusqu'au fond l'emplacement de la pile n° 2. Dans ce cas, il n'eût pas été bien difficile de découvrir qui avait raison et qui avait tort. M. Brewer répond à M. Duff par une lettre en date du 15 août 1916, dont voici le texte:

J'ai reçu votre lettre du 11 du courant. Nous avons fait examiner par M. W. J. Powers, de Grand-Falls, la pile n° 2, et il nous déclare être d'avis que vous n'avez pas creusé jusqu'au fond l'emplacement de la pile, mais seulement jusqu'à un assemblage de pièces de bois de pile, revêtement en dedans de la pile.

Il dit qu'il me serait absolument inutile de me rendre là tant qu'il ne sera pas convaincu que vous n'avez pas creusé jusqu'au fond. Veuillez voir à ce que cet ouvrage soit fait, et je serai heureux de vous rencontrer là ensuite.

Puis, le 22 août, MM. Powers et Brewer adressaient à M. Duc une autre lettre, que voici:

Veuillez nous dire si vous êtes à vous préparer à faire l'excavation de la culée n° 2, comme nous vous l'avons demandé dans notre lettre du 15 du courant. Nous désirons en finir aussitôt que possible.